



**Allocution de  
Monsieur Jean-Pierre Barbier,  
Président du Département de l'Isère**

---

**65<sup>ème</sup> congrès des maires de l'Isère  
Beurepaire - 14 octobre 2023**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président de l'AMI, cher Daniel,  
Monsieur le Maire de Beurepaire,  
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Vice-Président de la Région, cher Thierry,  
Mesdames, Messieurs les Vice-présidents du Département,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux et Départementaux,  
Madame la Présidente d'EBER, chère Sylvie,  
Mesdames, Messieurs les Présidents d'intercommunalité,  
Mesdames, Messieurs les Maires et élus isérois,  
Chers Amis,

Je vais commencer mon discours en m'adressant, non pas aux maires et aux élus locaux, mais à vous Monsieur le Préfet.

Je vous rassure, ce n'est pas un retour à avant les lois de décentralisation mais je voulais vous saluer particulièrement.

Je vous souhaite la bienvenue dans le département de l'Isère, comme à quasiment l'ensemble du staff préfectoral, au nouveau directeur de l'Éducation nationale, au nouveau commandant du groupement de la gendarmerie, au nouveau directeur du SDIS, etc.

On a vu au niveau de l'Etat, un reset. Tout a été remis à zéro.

C'est un peu l'objet de la discussion d'aujourd'hui.

En tout cas, Monsieur le Préfet, je vous souhaite de vous sentir bien dans le département de l'Isère.

Les Dauphinois sont accueillants et je sais que, depuis votre arrivée, vous avez rapidement pris vos marques.

Je peux vous le dire parce que c'est le retour que j'ai des élus. Votre dynamisme, votre disponibilité et votre présence sur le terrain ont été remarqués, notamment dans les milieux économiques et agricoles, mais aussi dans le domaine des décisions importantes qui est celui de la sécurité. Les élus locaux vous sont reconnaissants.

Etre sur le terrain, pour vous Monsieur le Préfet ou pour nous élus, c'est tout simplement une condition essentielle pour que nous soyons en capacité de restaurer la confiance.

Et je crois que ceci est un thème récurrent pour nous, élus.

Confiance en l'Etat, confiance en nos institutions, confiance dans nos collectivités, confiance dans nos élus.

Parce que la confiance, au final, c'est la base de tout. Elle nous permettra de mieux dialoguer et surtout, je l'espère, de mieux comprendre.

Pour y parvenir, il faut savoir écouter et dialoguer. C'est indispensable.

Mais l'expérience est aussi importante et je dirais même irremplaçable.

J'étais l'autre jour, à Saint-Jean-le-Vieux, pour l'inauguration du siècle. C'est vrai, j'y suis resté de 15h à 18h15. Et je disais au maire de Saint-Jean-le-Vieux, « on ne se connaît pas personnellement, mais je vous comprends ».

Tout simplement parce que moi aussi, j'ai été maire d'une commune de 300 habitants pendant 20 ans, parce que moi aussi j'ai été Président d'intercommunalité.

Au final, on n'a pas besoin de se connaître particulièrement. Mais on se comprend parce qu'on vit les mêmes choses ou parce qu'on a vécu les mêmes choses.

C'est parce que j'ai cette expérience que j'ai voulu que le Département, qui est le premier partenaire des communes et des intercommunalités, puisse s'adapter sans cesse à vos besoins.

Pour cela, il y a la dotation territoriale qui continue de s'adapter, sous l'égide de Sandrine Martin-Grand que vous voyez très régulièrement.

Cette année, à nouveau, le Département consacre 25 millions d'euros pour vous aider sur vos projets. Pour la commune de demain, par exemple, parce que c'est un joli thème et que c'était aussi celui de la table ronde de ce matin.

Vous le savez, je le dis aussi à chaque fois, tout ceci n'est pas dans les compétences obligatoires du Département. Mais si ce n'est pas obligatoire, je considère que c'est quelque chose d'essentiel.

Parce que si nous voulons garantir l'équité territoriale sur l'ensemble du territoire, c'est bien le Département qui peut le faire.

C'est une vraie volonté politique et je peux vous dire qu'elle est partagée par l'ensemble des élus départementaux.

Nous faisons tout ça sans rien vous imposer. Tout est décidé lors des conférences de territoires. Vous choisissez vos projets et vous choisissez vos orientations.

C'est aussi cette liberté que nous voulons laisser aux collectivités territoriales pour prioriser vos chantiers.

C'est aussi parce que nous sommes à votre écoute qu'on a souhaité faire évoluer le dispositif.

Il sera voté lors d'une prochaine session publique, celle de novembre.

Je vais vous expliquer comment on va faire. Aujourd'hui, on a deux structures qui sont les intercommunalités et les communes, et les projets présentés sont différents.

Donc, ce que nous allons faire, c'est que le Département va mobiliser une enveloppe de 50 millions d'euros destinée aux intercommunalités et au dispositif Cœur de ville.

50 millions d'euros pour lesquels le Département rencontrera les présidents d'intercommunalités et sur lesquels nous nous entendrons pour que les projets structurants portés par les intercommunalités soient aussi la déclinaison des compétences départementales.

Aujourd'hui, sur l'enveloppe territoriale, les projets des intercommunalités représentent à peu près 5 millions d'euros.

Donc nous allons les retirer, mais nous n'allons pas baisser l'enveloppe. C'est à dire que ça vous fera, au niveau des conférences de territoires, un bonus de 5 millions d'euros.

Ces 5 millions d'euros, nous souhaitons les orienter vers un autre positif qui est celui de Petite Ville de Demain.

C'est un acte concret qui démontre une fois de plus la volonté du Département de travailler avec les communautés de communes, avec les communes et de prolonger nos compétences départementales avec des projets structurants dans les intercommunalités.

C'est aussi, Monsieur le Préfet, la démonstration de la volonté du Département d'accompagner les dispositifs de l'Etat.

Ce sont ces actes concrets qui fondent la confiance.

C'est la traduction au quotidien du « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ».

Ça n'a pas changé depuis 2015. On a toujours pratiqué les choses comme ça.

D'ailleurs, quand les maires disaient que ce serait bien qu'on nous parle simplement, et bien là le message est simple : on vous dit ce qu'on pense, on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit.

Et je crois que ça nous permet de trouver confiance et compréhension entre les collectivités.

Je me promène depuis 8h30 ce matin dans les stands. Je crois que, pour ce qui concerne la relation entre le Département et les communes et intercommunalités, ça se passe plutôt bien.,

Qu'en est-il avec l'Etat ? On a toujours l'épée de Damoclès puisqu'effectivement, vous parlez après moi, Monsieur le Préfet. Et puis c'est votre premier discours. Je vais faire soft.

Il faut bien le dire, ces dernières années, la confiance entre l'État central – je fais toujours quand même une petite différence entre l'État central et l'État déconcentré à l'intérieur des préfectures – et les élus locaux a parfois tangué.

Il y a eu des hauts et des bas. On est passé de la loi NOTRe au contrat de Cahors ou aux réformes fiscales. La perte d'autonomie financière des collectivités a été la même chose pour les communes et le Département.

Moi je crois que c'est surtout le manque de dialogue qui est grave et aussi parfois les paroles qui sont prononcées.

Le Président de la République disait encore il y a quelques jours « toute l'architecture territoriale est à repenser ».

Mais avant de repenser l'architecture territoriale, il faudrait d'abord savoir pour quoi faire.

Et sincèrement, je dis ça sans aucune agressivité, ces propos qui laissent à penser que rien ne fonctionnerait : c'est faux !

Ce sont des propos qui sont là et qui minent la confiance que peuvent avoir nos concitoyens dans nos institutions et nos collectivités.

Aujourd'hui, les compétences entre le Département et la Région se répartissent plutôt bien, même s'il reste des difficultés liées à la loi NOTRe, mais ça on le sait.

Quant aux compétences entre Départements, communes et intercommunalités, ça va, ça se passe plutôt bien.

Je sais que j'ai tendance à enfoncer des portes ouvertes avec vous, mais c'est parce qu'on pense la même chose.

Nos concitoyens ne se préoccupent pas de savoir qui fait quoi. Nos concitoyens veulent un service, peu importe qui l'assume ou qui le fait.

Ce que je veux vous dire, à vous maires, à vous présidents d'intercommunalités ou représentants du Département et de la Région, c'est que je trouve qu'on fait chacun plutôt bien notre travail.

Alors on va me dire : « ça coûte cher ! ». Il faut aussi bien se dire les choses : quand on a des collectivités de service, quelle que soit la collectivité en charge de la compétence, ça coûtera quand même des sous. Il ne faut pas se faire d'illusions.

Donc au final, pourquoi vouloir tout modifier alors que je trouve que ça fonctionne plutôt pas mal.

Et surtout quand on veut construire l'avenir, on peut envisager des changements. Mais il faut aussi une certaine stabilité parce que sans stabilité, les collectivités ont peine à se projeter.

Je crois que ces difficultés de discussion entre l'échelon national et l'échelon local ne datent pas du dernier mandat d'Emmanuel Macron. Ce n'est pas lui qui est responsable de ça. Ça a toujours été un peu comme ça entre ce qui se passe en haut et ce que nous faisons en bas.

Aujourd'hui, on rencontre ces mêmes difficultés avec le pouvoir législatif.

Seuls quelques députés sont d'anciens élus locaux. Des députés, ancien modèle. Un peu comme moi j'ai pu l'être. Enfin ceux qui maîtrisaient les préoccupations des communes parce que souvent, ils avaient été à la manœuvre. Ils avaient été maire, président d'intercommunalité ou président de Département.

Le non-cumul des mandats fait que de nombreux parlementaires, aujourd'hui, n'ont pas connu concrètement les conditions d'exercice d'un mandat local.

Faute d'être à notre écoute, ils font parfois des lois qui sont un peu hors sol.

En parlant de loi hors sol, je voudrais vous parler du ZAN.

Qui est, je crois, un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Et oui, c'est l'actualité, comment y échapper M. le Préfet, j'en suis bien désolé.

Alors je vous rassure tout de suite. Je partage les objectifs de la loi, qui sont d'ailleurs les mêmes poursuivis depuis plus de 20 ans, à savoir protéger le foncier, protéger la biodiversité.

Et ce n'est pas à vous Maires, que je vais l'apprendre, beaucoup de choses a déjà été mis en œuvre dans les PLU, dans les PLUI et avec les SCOT.

Les collectivités d'une manière générale, et le Département en particulier, développent les réseaux d'espaces naturels sensibles qui permettent de conserver le patrimoine.

Pour ce qui concerne le Département, vous avez entendu parler :

- Du plan « 1 arbre 1 habitant » dont l'objectif est de planter plus d'un million d'arbre d'ici 2028.
- De notre engagement de faire des études prospectives sur la ressource et la gestion de l'eau.

Nous soutenons aussi les PAEN (Périmètres Agricoles Et Naturels), le Maire de Saint-Jean-le Vieux peut vous en parler.

Et nous soutenons aussi les MAEC (Mesures Agroenvironnementales Et Climatiques), que nous essayons désespérément de continuer à financer malgré les difficultés de la loi NOTRe. Le président de la Chambre d'agriculture qui est là ne me contredira pas.

Alors, une fois que j'ai dit ça, et si je veux être complètement objectif, force est de constater que concernant la consommation du foncier, on peut peut-être mieux faire.

Je vois le directeur de la DDT qui acquiesce, ce n'est pas forcément pour me rassurer.

C'est pourquoi, je vous dis que je ne conteste pas l'objectif de la loi ZAN qui est de faire plus d'économie de foncier.

Pour autant, on a quand même encore le droit de donner notre avis et de nous questionner, et si nécessaire de critiquer.

Cette loi, je vous le dis comme je le pense, et vous savez parce que je me suis déjà exprimé à ce sujet des années en arrière, cette loi me rappelle la loi NOTRe.

Vous le savez, j'avais coutume de dire que cette loi, c'est la loi NOTRe mais ce n'est pas la mienne.

Alors, un de vos prédécesseurs M. le Préfet m'avait dit : « ce n'est peut-être pas la vôtre mais en tout cas, c'est la loi de la République ». On est absolument d'accord là-dessus.

Mais tout de même, la loi NOTRe est très souvent remise en cause. J'ai même entendu des ministres dirent qu'elle n'était pas formidable.

Quand les élus disent un certain nombre de choses, c'est peut-être bien aussi de les écouter parce que cette loi NOTRe, elle est inadaptée. Elle ne favorise pas la fluidité des relations entre les collectivités et l'Etat, et nous le savons.

Et c'est pour ça qu'il faut être prudent avec cette loi ZAN car, comme trop souvent, en matière d'environnement, les bons sentiments et l'affichage l'ont emporté sur le bon sens et le principe de réalité.



L'objectif de zéro artificialisation nette, fixé par la loi « Climat et résilience » de 2021, a entraîné des difficultés juridiques et pratiques mal anticipées, faute d'avoir été déterminé en lien avec les élus locaux et malgré leurs alertes.

Résultat de tout ça, deux ans après, il a fallu voter cet été en urgence, grâce à une loi proposée par les sénateurs que je salue, une autre loi dont l'intitulé est tout un programme : loi « visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux ».

C'est bien parti ! Quand on commence à se dire qu'il y a besoin de voter une deuxième loi pour nous accompagner pour être sûr qu'on y arrive, c'est que les choses ne devaient pas forcément être très claires au départ.

Alors, c'est bien d'essayer d'améliorer ce qui n'est pas parfait. Mais si on avait pris le temps de la réflexion pour commencer, le Parlement aurait pu se consacrer à autre chose plutôt que de corriger une loi votée il y a à peine 2 ans, tout ceci créant des confusions et des imprécisions.

Et je voudrais préciser quelque chose sur le futur SRADDET, parce que je l'ai lu dans la presse hier dans l'excellent Dauphiné Libéré.

Le SRADDET, issu de la loi NOTRe. Je pense d'ailleurs que le général de Gaulle aurait dit que c'est un machin, et je suis bien d'accord. J'en suis désolé parce que je sais que les urbanistes en sont peut-être friands, mais pour moi le SRADDET c'est un machin.

Et dans la presse, il est dit que le SRADDET devrait être approuvé avant cette fin d'année.

Je suis désolé mais il faut relire l'excellente loi votée par les sénateurs. Le SRADDET doit être adopté avant novembre 2024. Les SCOTs devront être mis en conformité jusqu'à début 2027 et même jusqu'en 2028 pour les PLUs.

Je suppose quand même que cette loi n'a pas été faite pour couvrir uniquement Auvergne-Rhône-Alpes. C'est à dire que globalement, dans l'application des choses, il y a peut-être quelques calages à faire et quelques choses à régler.

Donc de temps en temps, appuyer sur pause et se dire qu'il faut se mettre autour de la table pour qu'on arrive à discuter, ce n'est peut-être pas si mauvais que ça.

En tout cas, merci à nos collègues de la presse de relayer les bonnes informations parce que deux jours avant le congrès des maires, c'est des affaires à paniquer tout le monde en se demandant ce qui va nous tomber dessus.

Non, c'est bien novembre 2024. À date d'aujourd'hui car, peut-être que je reviendrai au congrès des maires l'année prochaine, et que tout compte fait ça aura été repoussé.

Deux points à mon sens peuvent être rediscutés sur le ZAN.

Un, le rythme. Il y a une question de transition. On est en 2023, et il faudrait 50 % d'artificialisation en moins dans les dix prochaines années, alors qu'on a 27 ans pour atteindre le 100%. Peut-être qu'il faudrait s'interroger sur le rythme qu'on veut donner à tout ça.

Je sais aussi que, parfois, que les services de l'État sont un peu zélés. Ils poussent les communes à anticiper d'ores et déjà le zéro.

On pourrait aussi rediscuter parce qu'il faut prendre garde à ne pas pénaliser les territoires. Tous ne peuvent pas faire les mêmes efforts et avancer au même rythme. Et je crois qu'il faut quand même le temps de s'organiser, parce que ce n'est pas rien.

Et puis il y a un deuxième point qui me travaille, surtout quand on parle de l'avenir des communes, c'est le zéro.

Parce que quand c'est zéro, c'est zéro. Et même en 2050 et après, ce sera zéro.

Alors aujourd'hui, il a des questions qui se posent et qui sont tout à fait concrètes.

Les habitants commencent à les poser, à vous et à nous. Et on est parfois un peu seul pour leur répondre.

Alors moi aussi j'en ai quelques-unes. En 2050, est-ce qu'on pourra étendre les cimetières ?

En 2050, ça risque d'être ma première préoccupation.

Je suis désolé, je n'ai pas envie de finir en compost.

Plus sérieusement, et il faut dire les choses, je fais du concret, je suis du milieu rural, est-ce qu'on pourra encore créer des aménagements sportifs ? Je ne sais pas.

Plus sensible encore, est-ce que les terrains privés constructibles aujourd'hui, achetés à prix d'or, resteront constructibles en 2050 ? C'est une vraie question. Et les gens vous la pose.

Là, il y a des gens qui achètent leurs terrains maintenant, et qui comptent faire hériter leurs enfants. Est-ce qu'ils pourront encore le faire ?

Sera-t-il possible de continuer à créer des emplois à la campagne pour éviter de tout recentrer dans les métropoles et imposer des trajets toujours plus longs à nos compatriotes ?

Est ce qu'on pourra réindustrialiser la France ce qui est, là encore, un souhait ardemment exprimé par le Président de la République ?

Alors, dans ce contexte particulier, on va essayer d'imaginer la commune de demain.

Mais pour imaginer la commune de demain, il y a un sujet. Vous l'avez compris, moi ce qui me gêne énormément en tant qu'élus, comme vous, ce sont les injonctions contradictoires.

Ça, c'est quelque chose les injonctions contradictoires. Et je veux parler d'expérience.

J'ai présidé Inspira, sur la zone industrielle de Salaise-Sablons, pendant six ans. Je n'ai pas ménagé ma peine comme Sylvie, aujourd'hui, ne la ménage pas.

On a très bien travaillé avec les services de l'Etat. J'ai une pensée pour le Préfet Beffre qui nous a longtemps accompagné.

Et pourtant, quand on parle de réindustrialisation de la France, je peux vous dire qu'il va falloir qu'on se retrouse les manches.

J'ai eu l'impression de me heurter à un mur, de ne pas avancer face à des lois qui évoluent en permanence et qui viennent s'ajouter sur de multiples problèmes comme la ressource en eau ou l'artificialisation des sols.

Vous me direz tout ça, c'est très louable.

Mais je peux vous dire que pour créer une zone économique et industrielle aujourd'hui, ça devient quasiment impossible.

Alors, en tant que président du Département, je suis aussi concerné par ces injonctions contradictoires qui sont permanentes.

Vous le savez, notre collectivité contribue fortement à la lutte contre le réchauffement climatique. Je le dis quand même parce que, parfois, c'est un peu oublié.

Des centaines de millions d'euros sont investis pour améliorer l'isolation des collèges, 13 millions d'euros pour la rénovation énergétique de l'hôtel du Département.

Et on voudrait aller plus loin. On voudrait mettre des ombrières photovoltaïques sur le parking de l'aéroport Grenoble-Alpes-Isère.

Pour deux choses : pour montrer que l'on peut aller vers l'aviation de demain. Une aviation décarbonée avec de la formation électrique, ce qui est en passe de se faire.

Mais pour installer des ombrières photovoltaïque et en essayant d'être intelligents, on va refaire l'enrobé. Et là, malheur, il faut refaire le réseau d'assainissement.

J'ai rencontré mes services qui me disent que pour pouvoir installer les ombrières photovoltaïque, il faudra attendre 2027.

À ce rythme-là, le réchauffement climatique a de beaux jours devant lui !

Et bien oui car, puisqu'il faut refaire le réseau d'assainissement, on va se prendre une étude quatre saison et l'ensemble des procédures sur le dos.

Alors ce que j'espère, c'est un geste de Monsieur le Préfet, car je sais que des pouvoirs dérogatoires vous ont été confiés pour adapter les normes des lois aux réalités du terrain et nous permettre d'avancer plus rapidement.

Soyons honnêtes, tout ce qui a été dit sur les difficultés rencontrées avec nos concitoyens, ces injonctions contradictoires qu'on reçoit toujours en permanence et partout, pour nos concitoyens, c'est la même chose.

Il faut lutter contre les zones blanches. Mais on ne veut pas de pylônes.

Il faut lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Mais on ne veut pas de barrages.

C'est un sujet qui me touche un peu car on est dans le département de l'Isère qui a vu naître Bergès et qui est un des premiers départements pour la production hydroélectrique.

Et bien ce qui me choque, et on peut être pour ou contre, mais avant d'être contre quelque chose, il faudrait déjà qu'on nous ait présenté le projet.

Il y en a peut-être qui sont mieux informés que moi. Moi je n'ai encore rien vu.

La CNR sait à peu près où elle va mettre le barrage. On ne sait pas du tout quelles sont les zones impactées. On ne sait pas du tout ce que ça va faire sur la biodiversité.

Mais déjà, avant même tout ça, les pancartes sont prêtes.

Le plus grave, et là je suis très sérieux, c'est quand des élus s'opposent avant même de savoir quoi que ce soit sur le projet. Je trouve ça grave.

Parce que quand on est élu, on sait pertinemment ce qui va se passer : il y a des procédures, il y a des études environnementales.

Et si nous ne faisons pas nous, élus, confiance aux procédures qui seront mises en place, si nous ne faisons pas nous, élus, confiance aux études environnementales qui sont faites, comment voulez-vous que nos concitoyens nous fassent confiance ?

Donc, s'il vous plaît, quand il y a un projet qui sort, et que vous avez des interrogations, ce qui peut se comprendre, ne commencez pas à sortir les pancartes avant d'en discuter.

Parce que de toute façon, si on veut décarboner, il va bien falloir faire quelque chose. Et là aussi, il faut que chacun s'y mette.

Parce que le résultat de tout ça, c'est l'impuissance.

L'impuissance de la part du public à faire quelque chose à partir du moment où on se refuse à aller écouter ce qui peut nous être dit.

Et c'est cette impuissance publique qui peut conduire à la colère de nos concitoyens.

Et cette impuissance, elle se retourne contre les élus, y compris les élus locaux qui avaient longtemps été épargnés.

Le maire avait été mis un peu sur un piédestal et il n'était pas attaqué.

On avait coutume de dire que quand on est Maire, on doit être à portée d'engueulade, c'est vrai, mais surement pas à portée de baffe !

Et aujourd'hui les limites sont largement dépassées.

Je me réjouis de la loi du 24 janvier 2023 qui permet désormais aux collectivités et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression.

Je trouve que c'est une avancée majeure qui permettra de ne pas laisser un élu seul face à ses agresseurs.

Je pense qu'il faut aller plus loin car, maintenant, on assiste aussi à des violences à l'intérieur même des conseils municipaux, et là c'est plus qu'intolérable.

En plus de la sécurité physique, il faut rendre aux élus la sérénité nécessaire pour accomplir le mandat qui leur a été confié.

Cela va vous paraître peut-être un peu détonant mais je vous vous dire ce que je crois : il faudrait rendre ses lettres de noblesse à la démocratie représentative, c'est-à-dire aux

élus qui se présentent avec un programme et une fois qu'ils sont élus, ils appliquent leur programme.

Je ne dis pas qu'il ne faut pas faire de la démocratie participative, ce n'est pas mon sujet.

Mais il y a un moment où, quand on ne fait que de la démocratie participative, on donne la parole à des minorités plus que bruyantes. Et au final, les maires se trouvent à prendre des décisions non pas en fonction d'une majorité, mais en fonction d'une minorité, parce qu'elle fait beaucoup de bruit.

C'est pour ça qu'il faut apporter aux élus cette sécurité juridique, c'est indispensable. Et comme ça, on aura peut-être moins de crise de vocation.

J'ai eu l'occasion de rencontrer lors du congrès des maires ruraux il y a deux semaines, et je salue Cyrille Madinier le président des maires ruraux. J'ai eu l'occasion de rencontrer deux ministres qui étaient là : Dominique Faure et Christophe Béchu.

C'était très agréable parce qu'au final, ils ont été eux aussi élus locaux et on a pu partager des choses. Sans se connaître, on s'est compris, surtout avec Christophe Béchu, qui a été président de Département.

Les annonces qui ont été faites par le gouvernement vont dans le bon sens : de rendre automatique la protection fonctionnelle, de sanctionner celui qui s'attaque à un élu de la même façon que celui qui s'attaque à un gendarme ou à un policier, de mettre en place un statut de l'élu, en intégrant une revalorisation de la rémunération, particulièrement pour les maires des petites communes.

J'espère que ces annonces se concrétiseront lors du congrès national des maires à Paris parce que c'est essentiel.

Alors pour le Département, on soutient les communes en matière de sécurité en accordant des subventions pour la vidéoprotection. Je ne vais pas vous donner le détail ici, vous les connaissez. Sachez qu'on est à vos côtés.

J'ai aussi une pensée pour les communes qui ont été frappées par les dernières émeutes. Et là, le Département a aussi fait du concret. C'est une enveloppe de 5 millions d'euros qui permettra de compléter les assurances pour ces communes.

On vous le doit, à vous maires, adjoints et conseillers municipaux qui continuent à vous engager pour l'intérêt général au regard de sacrifices personnels de plus en plus grands.

Je le sais, parce qu'on en discute, que la tentation du désengagement parfois vous gagne.

Mais moi, je suis un optimiste et je sais qu'il reste de l'espoir.

Je ne suis pas du genre à baisser les bras et je sais que, parce qu'on a le même ADN, vous non plus vous n'avez pas envie de baisser les bras.

Et je suis aussi convaincu que c'est en travaillant ensemble, collectivités, État et l'ensemble des forces vives que nous arriverons à faire en sorte que nous trouvions des solutions rapides.

Des solutions rapides pour nos concitoyens qui en ont marre d'attendre des années ou des mois parce qu'il y a des choses qui bloquent et qu'ils ne comprennent pas.

C'est avec cette crédibilité qu'on arrivera à redonner confiance à nos concitoyens. Pour moi tout le reste n'est que littérature.

Sur la sécurité, j'aimerais saluer l'annonce de la création de 4 brigades, je suis sûr que M. le Préfet s'en fera l'écho. La création d'une brigade de gendarmerie fixe, à Saint-Martin-d'Uriage, et de trois brigades mobiles, à Dolomieu, Estrablin et à La Côte-Saint-André. Merci ! je crois que c'est essentiel pour le département.

Car quand ça va, je le dis, comme je le dis quand ça ne va pas, c'est un peu ma façon d'être.

J'invite l'ensemble des vice-présidents présents à me rejoindre sur scène car tout ce que je fais, je ne le fais pas seul mais avec toute une équipe. Mais surtout pour que vous mettiez des visages ou des hommes et des femmes qui au quotidien font vivre le Département. Et quand on parlait de terrain, je peux vous dire qu'on y est souvent.



Ils sont quasiment tous là. Merci de votre présence. Ils le savent, sans eux, je ne serais rien.

\*

\*\*

Pour conclure, je voudrais vous dire quelques mots sur les attentats ignobles, terroristes et antisémites du Hamas qui ont eu lieu en Israël.

J'ai une pensée pour toutes les familles, pour les familles des victimes, pour les familles d'otages. J'ai bien évidemment une pensée pour l'attentat ignoble qui a eu lieu à Arras. Un attentat qui a eu lieu sur notre sol et qui nous rappelle le drame de Samuel Paty.

Et au-delà de tout ça, bien évidemment, il faut que les forces de sécurité se déploient encore plus, sachant la difficulté à être en protection de ces actes isolés en ce qui concerne notre territoire.

Mais je le redis, c'est une ferme conviction, je l'ai déjà partagé avec vous, je crois qu'en investissant dans la culture, en faisant en sorte de rapprocher les hommes et les femmes de notre pays, en opposant l'obscurité et la barbarie aux lumières de la civilisation, je suis convaincu que nous ferons un jour ou l'autre triompher l'humanité.

Le Département apporte sa pierre à l'édifice, mais ce n'est qu'ensemble qu'on y arrivera, y compris dans le domaine de la culture qui me tient particulièrement à cœur.

Et en tout cas, sachez-le, en ce qui me concerne et pour ce qui concerne l'ensemble des vice-présidents ici, nous aurons tous à cœur de faire vivre l'Isère.

Merci.